



Club fondé en 1986

Adresse Club:
Squash Club Pétange
c/o Lucien Galano
51, rue Titelberg

L-4887 Lamadelaine

DEMANDE D'ADHESION AU CLUB

Nom	_____		
Prenom	_____		
Date de naissance	__ / __ / __	Nationalité:	_____
Adresse, rue & no.	_____		
Code postal	_____	Localité	_____
Tel prive	_____	GSM	_____
E-mail	_____		

TARIF DES CARTES DE MEMBRES

Joueur/se licencié	150 Euros/12 mois	
Joueur/se loisir	175 Euros/12 mois	
Joueur/se étudiant	75 Euros/12 mois	(joindre copie carte étudiant avec dates de validité)
Carte honoraire/sympatisante	20 Euros par année	

Le montant correspondant est à virer au compte	Code BIC: BGLLLULL
BGL-BNP Paribas	LU74 0030 3474 3818 0000
en mentionnant: carte membre avec votre nom et prénom	

Les joueurs/ses en possession d'une carte de membre licencié sont autorisés à participer aux entrainements

Votre carte de membre vous sera envoyée dès réception du virement dans les meilleurs délais.
Veuillez remettre cette fiche d'inscription dûment remplie à l'adresse de notre Trésorier: (ou par email)

Lucien Galano
51, rue Titelberg
L-4887 LAMADELAINE
lgalano@acslux.lu

Renseignements supplémentaires

Galano Lucien
tel +352 691 630201 lgalano@acslux.lu

! Important: joindre
2 ou 3 photos passport
2/ loisirs
3/ licencié **!**

Date: _____ Signature: _____

En signant vous acceptez les conditions générales d'utilisations des bâtiments d'utilité publique, comme défini par la commune de Pétange. Tout acte de vandalisme, non-respect des lieux, détérioration volontaire des terrains de squash et ou autre infrastructure sportive sera sanctionné par par l'exclusion de notre club. A partir de 2016, un badge au coût de 10euros vous sera remis, comme carte d'accès aux terrains de squash. Chaque membre loisir devra en outre réserver ses heures et son Terrain. Le badge contrôlera l'accès, le paiement de la cotisation ainsi que l'éclairage du Terrain ! Toutes informations supplémentaires sur www.squashpetange.lu
Le règlement communal de Pétange sur l'utilisation des infrastructures communales supersède tout autre règlement interne au Club.